

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le mardi 17 septembre 2024 à la salle du Conseil située au 3 rue de la Polyvalente dans la ville de Gracefield à compter de 18 h, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la Préfète Chantal Lamarche.

La séance est enregistrée et l’enregistrement sera mis à la disposition des citoyens.

Sont présents

Monsieur le conseiller Mario Langevin
Monsieur le conseiller Steve Lefebvre
Monsieur le conseiller Laurent Fortin
Madame la conseillère Julie Jolivette
Monsieur le conseiller Nicolas Malette
Madame la conseillère Anne Potvin
Monsieur le conseiller Pierre Nelson Renaud
Monsieur le conseiller Neil Gagnon
Monsieur le conseiller Mathieu Caron
Madame la conseillère Jocelyne Lyrette
Monsieur le conseiller Robert Bergeron
Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen
Madame la conseillère Carole Robert
Madame la conseillère Francine Fortin
Monsieur le conseiller Ronald Cross
Madame la conseillère Véronique Danis
Monsieur le conseiller Roch Carpentier

Municipalités représentées

Aumond
Bouchette
Blue Sea
Bois-Franc
Cayamant
Déléage
Denholm
Egan-Sud
Gracefield
Grand-Remous
Kazabazua
Lac Sainte-Marie
Low
Maniwaki
Messines
Montcerf-Lytton
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

Sont aussi présents :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Joanie Courchaine, directrice générale, madame Carolane Saumur Belley, directrice générale adjointe et gestionnaire de projet, madame Kelly-Ann Gagnon, greffière, des employé(e)s de la MRC, une journaliste ainsi qu’une citoyenne.

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Ouverture de la séance par la préfète

Monsieur le conseiller Nicolas Malette déclare la séance ouverte à 18h.

2024-R-AG279

Adoption de l’ordre du jour de la séance ordinaire du conseil du 17 septembre 2024

Monsieur le conseiller Neil Gagnon, appuyé par madame la conseillère Julie Jolivette, propose et il est résolu d’adopter l’ordre du jour du 17 septembre 2024.

ADOPTÉE

2024-R-AG280

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la MRC du 27 août 2024

Monsieur le conseiller Roch Carpentier, appuyé par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 août 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

Note au procès-verbal – Dépôt rapport d’activités mensuel de la préfète – Période du 16 août au 13 septembre 2024

Madame la préfète dépose aux membres du Conseil son rapport d’activités mensuel et les invite à communiquer avec elle pour toute information supplémentaire.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2024-R-AG281

Adoption – Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d’incivilité au travail

Considérant qu’il y a lieu d’effectuer une mise à jour de la politique de prévention et de prose en charge des situations de harcèlement, de violence et d’incivilité au travail actuellement en vigueur à la MRC afin de se conformer aux nouvelles exigences de la CNESST;

Considérant que les modifications et les changements ont été analysés par les membres du comité de l’administration générale lors du comité tenu le 4 septembre 2024;

En conséquence, monsieur le conseiller Mathieu Caron, appuyé par monsieur le conseiller Nicolas Malette, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d’adopter la politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d’incivilité au travail mise à jour et d’abroger la version antérieure adoptée en 2021.

ADOPTÉE

2024-R-AG282

Autorisation – Acquisition d’un logiciel spécialisé pour la saisie de données en évaluation foncière

Considérant que l’acquisition d’une plateforme permettra aux techniciens en évaluation de saisir les données plus efficacement et de façons plus autonomes ;

Considérant que ce logiciel spécialisé s’agit de l’outil LBP éval ;

Considérant qu’une formation sera offerte aux techniciens en évaluation afin de se familiariser avec l’outil;

Considérant la recommandation des membres du comité de l’administration générale dans ce dossier;

En conséquence, monsieur le conseiller Robert Bergeron, appuyé par monsieur le conseiller Laurent Fortin, propose et il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau autorise l’acquisition du logiciel spécialisé LBP Éval aux coûts de 2 090,00\$ avant taxes, incluant la licence.

ADOPTÉE

2024-R-A283

Projets recommandés dans le cadre d’un appel de projets en culture 2024

Considérant que le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et la MRC ont signé une Entente de développement culturel pour 2024;

Considérant qu’un des moyens d’action est de favoriser la participation des citoyens de tous âges en tant qu’utilisateurs et acteurs culturels sur le territoire de la MRC;

Considérant le lancement d’un appel de projets dans le cadre de cette Entente;

Considérant qu’à la suite de l’appel de projets réalisé, les membres ont procédé à l’évaluation de ceux-ci;

Considérant la liste suivante des projets priorisés;

Titre du projet et promoteur	Montant recommandé
Bibliothèque J.R. l’Heureux – Petits monstres (Théâtre Tortue Berlué)	1 275 \$

Presbytère de Blue Sea – Collines en musique	2 000 \$
Municipalité de Montcerf-Lytton - Trio Jazz Gypsy	2 000 \$
Municipalité de Montcerf-Lytton – Atelier de création parents-enfants à la manière d’Alfred Pellan	350 \$
	5 625 ,00 \$

Considérant la recommandation du comité d’administration général le 4 septembre 2024 pour le financement des projets en culture.

En conséquence, monsieur le conseiller Ronald Cross, appuyé par madame la conseillère Véronique Danis, propose et il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau entérine la liste de projets priorités dans le cadre de l’appel de projets en culture, en respect des conditions recommandées, et autorise la directrice générale de la MRC à signer tout document relatif à cet appel de projets avec les organismes bénéficiaires.

ADOPTÉE

2024-R-AG284

Nomination de monsieur Mathieu Caron à titre de représentant de la MRC au sein du comité Connexion Fibre Picanoc

Monsieur le conseiller Neil Gagnon, appuyé par monsieur le conseiller Steve Lefebvre, propose et il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de nommer monsieur le conseiller Mathieu Caron à titre de représentant de la MRCVG au sein du comité CFP.

ADOPTÉE

2024-R-AG285

Demande de subvention FRR Volet 1 – Asphaltage de la Véloroute des Draveurs

Considérant que la Véloroute des Draveurs est empruntée par différents usagers tout au long de l’année;

Considérant que la Véloroute des Draveurs constitue un atout touristique pour le développement de notre région;

Considérant qu’en saison estivale la Véloroute est utilisée principalement pour les cyclistes, les touristes qui visitent la Vallée-de-la-Gatineau ainsi que les résidents de notre région ;

Considérant que de soutenir financièrement le développement et l’aménagement de la Véloroute fait partie des priorités du fonds Régions et Ruralité Volet 1 ;

Considérant le coût des travaux afin d’asphalter celle-ci ;

Considérant qu’une subvention de 1 million est demandée au MAMH dans le cadre du fonds région et ruralité Volet 1 ;

En conséquence, monsieur le conseiller Robert Bergeron, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est unanimement résolu d’autoriser le directeur de l’aménagement du territoire à procéder à la demande de subvention pour l’asphaltage de la Véloroute des Draveurs.

ADOPTÉE

2024-R-AG286

Autorisation – Acquisition d’une plateforme de gestion des signatures – ConsignO Cloud

Considérant que ConsignO Cloud est une plateforme de gestion de signature électronique de confiance permettant aux utilisateurs une gestion plus efficace et rapide des signatures ;

Considérant la recommandation des membres du comité de l’administration générale dans ce dossier;

En conséquence, monsieur le conseiller Roch Carpentier, appuyé par monsieur le conseiller Mathieu Caron, propose et il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau autorise l’acquisition de la plateforme ConsignO Cloud afin de gérer les signatures au coût de 2 425,00\$.

ADOPTÉE

2024-R-AG287	Autorisation – Demande relative à une avance à un membre du Conseil dans le cadre du régime de remboursement de dépenses Considérant que le règlement 2024-392 prévoit que toute demande de versement d’une avance à un membre du Conseil doit se faire au moyen d’un formulaire et transmis au Conseil de la MRC pour approbation; Considérant que madame la préfète a remis le formulaire rempli (prévu à l’annexe A du règlement 2024-392) à la direction générale et que celle-ci a présenté la demande au comité de l’administration générale pour approbation ; Considérant que l’avance a été approuvée préalablement lors du comité de l’administration générale tenu le 4 septembre 2024 ; En conséquence, madame la conseillère Jocelyne Lyrette, appuyée par monsieur le conseiller Nicolas Malette, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d’autoriser la demande relative à une avance à madame Chantal Lamarche afin de couvrir les dépenses présentées via le formulaire prévu à cet effet. ADOPTÉE
2024-R-AG288	Autorisation de signature – Convention d’aide financière « maintien et amélioration des services existants de transport interurbain par autobus » (ligne Grand-Remous-Ottawa) Considérant la correspondance reçue de la ministre des Transports et de la Mobilité durable relativement à une aide financière dans le cadre du programme d’aide au développement du transport collectif (PADTC) « maintien et amélioration des services existants de transport interurbain par autobus » pour la ligne Grand-Remous-Ottawa; Considérant qu’il y a lieu de signer la convention afin de bénéficier de cette aide financière; En conséquence, monsieur le conseiller Nicolas Malette, appuyé par monsieur le conseiller Neil Gagnon, propose et il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d’autoriser madame Joanie Courchaine, directrice générale ainsi que madame Chantal Lamarche, préfète à signer la convention d’aide financière. ADOPTÉE
2024-R-AG289	Autorisation de signature – Convention d’aide financière « maintien et amélioration des services existants de transport interurbain par autobus » (liaison des travailleurs) Considérant la correspondance reçue de la ministre des Transports et de la Mobilité durable relativement à une aide financière dans le cadre du programme d’aide au développement du transport collectif (PADTC) « maintien et amélioration des services existants de transport interurbain par autobus » pour la liaison des travailleurs; Considérant qu’il y a lieu de signer la convention afin de bénéficier de cette aide financière; En conséquence, madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, appuyée par monsieur le conseiller Ronald Cross, propose et il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d’autoriser madame Joanie Courchaine, directrice générale ainsi que madame Chantal Lamarche, préfète à signer la convention d’aide financière. ADOPTÉE
2024-R-AG290	Autorisation de signature – Convention d’aide dans le cadre de programme de subvention au transport adapté (PSTA) Considérant la correspondance reçue de la ministre des Transports et de la Mobilité durable relativement à une aide financière dans le cadre du programme de subvention au transport adapté (PSTA) Volet 1; Considérant qu’il y a lieu de signer la convention afin de bénéficier de cette aide financière; En conséquence, monsieur le conseiller Mathieu Caron, appuyé par monsieur le conseiller Laurent Fortin, propose et il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d’autoriser madame Joanie Courchaine, directrice générale ainsi que madame Chantal Lamarche, préfète à signer la convention d’aide financière. ADOPTÉE

CONSEIL

2024-R-AG291

L'équité régionale – le moteur d'un Québec plus équilibré et prospère

Considérant la définition du concept d'équité régionale désignant la justice naturelle, l'équilibre et l'impartialité dans les régions du Québec, tel que défini par monsieur Charles Sirois, retraité engagé dans le développement rural, social et économique possédant plus de 40 ans de carrière dans les services publics d'emplois;

Considérant que de par ses actions, le ministère de l'Emploi ne semble pas démontrer son adhérence à ce concept d'équité en imposant mur à mur des normes ne reflétant pas la réalité territoriale propre à chacune des régions du Québec;

Considérant qu'en contrepartie le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau adhère à ce concept dans sa totalité tel que défini par le document joint à la présente résolution;

En conséquence, madame la conseillère Jocelyne Lyrette, appuyée par madame la conseillère Véronique Danis, propose et il est unanimement résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau adopte dans sa totalité ledit document joint intitulé « L'équité régionale : le moteur d'un Québec plus équilibré et prospère ».

Il est également résolu de transmettre la résolution ainsi que le document concerné à la ministre de l'Emploi, madame Kateri Champagne Jourdain ainsi qu'aux MRC du Québec et autres organismes pour appui.

ADOPTÉE

2024-R-AG292

Engagement du Conseil de la MRCVG – Comité recrutement infirmier MRCVG-CISSO

Considérant l'initiative de la préfète et le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à mettre en place un comité permettant le recrutement hors pays de personnel infirmier au profit du Réseau Local de Services Vallée-de-la-Gatineau (RLSVG);

Considérant l'entière collaboration du CISSO tel que confirmé par le président-directeur général, Dr Marc Bilodeau dans la démarche;

En conséquence, madame la conseillère Jocelyne Lyrette, appuyée par monsieur le conseiller Pierre Nelson Renaud, propose et il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau affirme son plein engagement dans la démarche et assure sa pleine collaboration au comité.

ADOPTÉE

Note au procès-verbal – Félicitations au conseil d'administration, la direction, les employés et les bénévoles de la Radio CHGA – Tirage de l'As de Pique

La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, de par sa préfète madame Chantal Lamarche, les membres du Conseil et la direction, tient à féliciter le conseil d'administration, la direction, les employés et les bénévoles de la Radio CHGA pour l'excellente initiative et la mise en place du tirage hebdomadaire de **l'As de Pique**. Votre dévouement pendant les 58 semaines s'échelonnant de l'année 2023 à 2024, a permis à de nombreux organismes à but non lucratif de bénéficier de sommes importantes leur permettant de poursuivre leur mission et de concrétiser des projets qui auraient autrement été impossibles à réaliser. La MRCVG salue hautement cette initiative et vous remercie grandement pour ce geste plus que louable, au bénéfice de la population.

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

Note au procès-verbal – Vérification des comptes

Monsieur le conseiller Neil Gagnon et monsieur le conseiller Laurent Fortin ont procédé à la vérification des comptes pour la période du 28 août au 17 septembre 2024 préalablement à la séance du Conseil débutant 18 h.

2024-R-AG293

Adoption du registre des chèques – MRC – Période du 28 août au 17 septembre 2024

Monsieur le conseiller Mathieu Caron, appuyé par monsieur le conseiller Laurent Fortin, propose et il est résolu d’adopter, tel que présenté, le registre des chèques MRC pour la période du 28 août au 17 septembre 2024, totalisant un montant de 436 897,75\$.

ADOPTÉE

2024-R-AG294

Prélèvements bancaires – MRC – Période du 28 août au 17 septembre 2024

Monsieur le conseiller Neil Gagnon, appuyé par monsieur le conseiller Roch Carpentier, propose et il est résolu d’adopter, telle que présentée, la liste des prélèvements bancaires pour la période du 28 août au 17 septembre 2024 totalisant un montant de 303 009,50\$

ADOPTÉE

2024-R-AG295

Adoption de la liste des comptes fournisseurs de la MRC au 17 septembre 2024

Monsieur le conseiller Pierre Nelson Renaud, appuyé par madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, propose et il est résolu d’adopter, telle que présentée, la liste des comptes fournisseurs de la MRC au 17 septembre 2024 totalisant un montant de 87 638,03\$

ADOPTÉE

2024-R-AG296

Adoption de la liste des comptes fournisseurs des TNO au 17 septembre 2024

Monsieur le conseiller Steve Lefebvre, appuyé par madame la conseillère Véronique Danis, propose et il est résolu d’adopter, telle que présentée, la liste des comptes fournisseurs des TNO au 17 septembre 2024 totalisant un montant de 17 916,03\$

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité des crédits

Je, soussignée Claude-Ann Langevin, directrice des ressources financières et matérielles de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, certifie qu’il y a des crédits budgétaires et/ou extrabudgétaires disponibles provenant de revenus excédentaires, du surplus accumulé, de réserves financières, de fonds réservés ou d’autres sources pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.

Claude-Ann Langevin
Directrice des ressources financières et matérielles

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

2024-R-AG297

Adoption – Rapport annuel d’activités du comité de Sécurité publique de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

Considérant les priorités déterminées par le comité de Sécurité publique de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024;

Considérant la rédaction du rapport annuel d’activités du comité de Sécurité publique de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau réalisée conjointement par la Sûreté du Québec et la MRC pour la période visée, en suivi des priorités déterminées;

Considérant que les membres du comité de Sécurité publique ont pris connaissance de rapports périodiques présentés en suivi des priorités adoptées;

Considérant la recommandation d’adoption du comité de Sécurité publique à l’occasion de la rencontre tenue le 4 septembre 2024.

En conséquence, monsieur le conseiller Roch Carpentier, appuyé par madame la conseillère Carole Robert, propose et il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau adopte le rapport annuel d’activités du comité de Sécurité publique de la MRC de La Vallée-de-

la-Gatineau pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 tel que présenté, et demande à la direction générale de la MRC de transmettre copie de ce rapport au ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉE

2024-R-AG298

Autorisation – Démarches relatives à un lancement d’appel d’offres pour l’acquisition de deux stations d’air respirable (compresseurs) répondant aux besoins des services de sécurité incendie de la MRC

Considérant que suite à son acquisition, la MRC effectuera l’installation d’un compresseur dans les installations du SSI de la municipalité de Grand-Remous et du SSI de la municipalité de Kazabazua. Des ententes intermunicipales seront signées avec ces municipalités ayant pour objectif de définir les rôles et les responsabilités de chaque partie ainsi que les coûts financiers qui s’y rattacheront ;

Considérant que les municipalités ont fait parvenir par voie de résolution leur intention de participer ou non à l’achat des compresseurs, ainsi de procéder à des ententes intermunicipales

En conséquence, madame la conseillère Carole Robert, appuyée par monsieur le conseiller Nicolas Malette, propose et il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau autorise la direction générale et l’équipe de la gestion du territoire a effectué toutes démarches relatives au lancement d’un appel d’offres pour l’acquisition de deux stations d’air respirable.

ADOPTÉE

ENVIRONNEMENT

2024-R-AG299

Approche auprès de la communauté de Kitigan Zibi ainsi qu’auprès de la municipalité de Pontiac afin de les inciter à démarrer une collecte de matières organiques

Considérant l’agrandissement de la plateforme de compostage au Complexe environnemental Sud en 2020 afin de recevoir et traiter les matières organiques issues de la collecte de porte à porte ;

Considérant que la capacité de traitement des matières organiques (excluant les boues de fosse septique) de la plateforme de compostage agrandie est de 5 072 tonnes ;

Considérant que l’agrandissement et l’achat de machinerie nécessaires, etc. ont fait l’objet d’une aide financière du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) ;

Considérant que le dernier déboursé de la subvention du PTMOBC, de l’ordre du 242 000 \$, est conditionnel à ce que la MRCVG reçoive et traite 85 % de la capacité de conception, 5 ans à partir de la mise en exploitation, soit en janvier 2026 ;

Considérant que le seuil de 85 % de la capacité de conception représente 4 311 tonnes de matières organiques ;

Considérant que la MRCVG a reçu et traité 2 569 tonnes de matières organiques en 2023;

Considérant que les prévisions de tonnages de matières organiques pour l’année 2024 ne sont que légèrement à la hausse ;

Considérant qu’en plus de l’amélioration de la performance des collectes de matières organiques en déjà vigueur, de nouvelles entités participantes seront nécessaires pour atteindre le seuil requis pour le dernier déboursé de la subvention du PTMOBC;

Considérant l’engagement de la municipalité de Pontiac de démarrer une collecte de matières organiques en 2019 et l’inclusion de ces matières au volume de conception pour une quantité annuelle d’environ 450 tonnes ;

Considérant l’inclusion de Kitigan Zibi dans le PGMR de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et l’inclusion des matières organiques de cette communauté au volume de conception pour une quantité annuelle d’environ 100 tonnes ;

Considérant qu’aucune collecte de matières organiques n’a été démarrée dans la municipalité de Pontiac ni à Kitigan Zibi;

Considérant l’intérêt pour Pontiac et Kitigan Zibi de démarrer une collecte de matières organiques sur le plan environnemental, pour les économies à l’enfouissement et pour l’éligibilité à la redistribution de la redevance à l’élimination;

Considérant la recommandation émise par les membres du comité environnement dans ce sens lors de leur rencontre du 5 septembre 2024.

En conséquence, monsieur le conseiller Mario Langevin, appuyé par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d’effectuer de nouvelles démarches auprès de la communauté de Kitigan Zibi ainsi qu’auprès de la municipalité de Pontiac afin de les inciter à démarrer une collecte de matières organiques comme prévu à la conception de l’agrandissement de notre plateforme de compostage au Complexe environnemental Sud à Kazabazua.

ADOPTÉE

2024-R-AG300

Autorisation du lancement d’un appel d’offres pour l’acquisition d’une rétrocaveuse (backhoe) pour le Complexe environnemental sud

Considérant que la rétrocaveuse en service au Complexe environnemental sud soit âgée de 10 ans et affiche près de 10 000 heures de service au compteur ;

Considérant que cette rétrocaveuse reçoit actuellement des réparations significatives et coûteuses pour sa remise en service ;

Considérant que sur les cinq à sept dernières années, la valeur des réparations de cette rétrocaveuse est significative ;

Considérant l’utilité incontournable d’une rétrocaveuse aux activités d’écocentre du Complexe environnemental sud ;

Considérant la recommandation émise par les membres du comité environnement dans ce sens lors de leur rencontre du 5 septembre 2024.

En conséquence, monsieur le conseiller Mathieu Caron, appuyé par monsieur le conseiller Ronald Cross, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d’autoriser le lancement d’un appel d’offres pour l’acquisition d’une rétrocaveuse (backhoe) pour le Complexe environnemental sud.

ADOPTÉE

2024-R-AG301

Autorisation de préparation d’un plan de drainage

Considérant les travaux de planification préalables complétés pour la construction d’une dalle et d’un abri pour l’entreposage du sulfate ferreux utilisé dans le traitement de l’eau usée au Complexe environnemental sud;

Considérant qu’un plan de drainage soit le seul élément manquant pour compléter le dossier et pouvoir par la suite aller en appel d’offres pour la construction ;

Considérant l’intérêt de poursuivre le projet ;

Considérant la recommandation émise par les membres du comité environnement dans ce sens lors de leur rencontre du 5 septembre 2024 ;

En conséquence, monsieur le conseiller Mathieu Caron, appuyé par monsieur le conseiller Roch Carpentier, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d’autoriser la préparation d’un plan de drainage pour la construction de l’abri pour sulfate ferreux au Complexe environnemental Sud à Kazabazua.

ADOPTÉE

2024-R-AG302

Octroi de contrat – Acquisition d’un presseur rotatif pour la déshydratation de boue de fosses septiques

Considérant l’appel d’offres 240725 récemment effectué quant à l’acquisition d’un presseur rotatif pour la déshydratation de boue de fosses septiques;

Considérant que 3 soumissions ont été reçues et que celle des Industries Fournier inc s’avère conforme et la plus basse soumission;

Considérant le règlement d’emprunt 2024-386 qui finance l’acquisition d’un presseur rotatif pour le traitement des boues de fosses septiques au complexe environnemental sud;

En conséquence, monsieur le conseiller Nicolas Malette, appuyé par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d’octroyer le contrat à Les Industries Fournier inc au montant de 519 900,00\$ avant taxes à même le règlement d’emprunt 2024-386.

ADOPTÉE

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

2024-R-AG303

Avis de motion – Projet de règlement 2024-395 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d’aménagement et de développement de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l’ajout d’usages « habitation multiple (2 unités et plus) » compatibles avec l’affectation faubourgeoise et les usages « industrie écoresponsable » compatibles avec l’affectation rurale; le tout dans une partie de la ville de Gracefield »

Avis est donné par monsieur le conseiller Nicolas Malette qu’un règlement portant le numéro 2024-395 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d’aménagement et de développement de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l’ajout d’usages « habitation multiple (2 unités et plus) » compatibles avec l’affectation faubourgeoise et les usages « industrie écoresponsable » compatibles avec l’affectation rurale; le tout dans une partie de la ville de Gracefield » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure. L’avis de motion est assorti d’une demande de dispense de lecture.

ADOPTÉE

Note au procès-verbal – Dépôt et présentation – Projet de règlement 2024-395 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d’aménagement et de développement de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l’ajout d’usages « habitation multiple (2 unités et plus) » compatibles avec l’affectation faubourgeoise et les usages « industrie écoresponsable » compatibles avec l’affectation rurale; le tout dans une partie de la ville de Gracefield »

Le projet de règlement numéro 2024-395 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d’aménagement et de développement de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l’ajout d’usages « habitation multiple (2 unités et plus) » compatibles avec l’affectation faubourgeoise et les usages « industrie écoresponsable » compatibles avec l’affectation rurale; le tout dans une partie de la ville de Gracefield » est déposé et présenté aux membres du Conseil par Madame la Préfète Chantal Lamarche, pour adoption à une séance ultérieure.

2024-R-AG304

Avis de motion – Projet de règlement 2024-396 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d’aménagement et de développement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l’agrandissement du périmètre urbain de la municipalité d’Aumond et la création d’une zone d’aménagement industriel »

Avis est donné par monsieur le conseiller Mathieu Caron qu’un règlement portant le numéro 2024-396 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d’aménagement et de développement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l’agrandissement du périmètre urbain de la municipalité d’Aumond et la création d’une zone d’aménagement industriel » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure. L’avis de motion est assorti d’une demande de dispense de lecture.

ADOPTÉE

Note au procès-verbal – Dépôt et présentation – Projet de règlement 2024-396 «modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d’aménagement et de développement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l’agrandissement du périmètre urbain de la municipalité d’Aumond et la création d’une zone d’aménagement industriel»

le projet de règlement numéro 2024-396 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d’aménagement et de développement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l’agrandissement du périmètre urbain de la municipalité d’Aumond et la création d’une zone d’aménagement industriel» est déposé et présenté aux membres du Conseil par Madame la Préfète Chantal Lamarche, pour adoption à une séance ultérieure.

2024-R-AG305

Avis de motion – Projet de règlement 2024-397 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d’aménagement et de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification des affectations à vocation dominante agrodynamique et agrofluviale pour une affectation à vocation villégiature dans la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau »

Avis est donné par monsieur le conseiller Mario Langevin qu’un règlement portant le numéro 2024-397 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d’aménagement et de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification des affectations à vocation dominante agrodynamique et agrofluviale pour une affectation à vocation villégiature dans la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure. L’avis de motion est assorti d’une demande de dispense de lecture.

ADOPTÉE

Note au procès-verbal – Dépôt et présentation – Projet de règlement 2024-397 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d’aménagement et de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification des affectations à vocation dominante agrodynamique et agrofluviale pour une affectation à vocation villégiature dans la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau »

Le projet de règlement numéro 2024-397 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d’aménagement et de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification des affectations à vocation dominante agrodynamique et agrofluviale pour une affectation à vocation villégiature dans la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau » est déposé et présenté aux membres du Conseil par Madame la Préfète Chantal Lamarche, pour adoption à une séance ultérieure.

2024-R-AG306

Avis de motion – Projet de règlement 2024-398 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d’aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l’ajout d’usages « habitation multiple (2 unités et plus) » compatibles avec l’affectation à vocation dominante rurale dans une partie de la municipalité de Grand-Remous »

Avis est donné par monsieur le conseiller Steve Lefebvre qu’un règlement portant le numéro 2024-398 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d’aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l’ajout d’usages « habitation multiple (2 unités et plus) » compatibles avec l’affectation à vocation dominante rurale dans une partie de la municipalité de Grand-Remous » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure. L’avis de motion est assorti d’une demande de dispense de lecture.

ADOPTÉE

Note au procès-verbal – Dépôt et présentation – Projet de règlement 2024-398 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d’aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l’ajout d’usages « habitation multiple (2 unités et plus) » compatibles avec l’affectation à vocation dominante rurale dans une partie de la municipalité de Grand-Remous ».

Le projet de règlement numéro 2024-398 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d’aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l’ajout d’usages « habitation multiple (2 unités et plus) » compatibles avec l’affectation à vocation dominante rurale dans une partie de la municipalité de Grand-Remous» est déposé et présenté aux membres du Conseil par Madame la Préfète Chantal Lamarche, pour adoption à une séance ultérieure.

2024-R-AG307

Avis de motion – Projet de règlement 2024-399 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l'autorisation d'un logement complémentaire à un usage principal en affectation industrielle sur le territoire de la municipalité Grand-Remous »

Avis est donné par monsieur le conseiller Mathieu Caron qu'un règlement portant le numéro 2024-399 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l'autorisation d'un logement complémentaire à un usage principal en affectation industrielle sur le territoire de la municipalité Grand-Remous » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure. L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

ADOPTÉE

Note au procès-verbal – Dépôt et présentation – Projet de règlement 2024-399 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l'autorisation d'un logement complémentaire à un usage principal en affectation industrielle sur le territoire de la municipalité Grand-Remous ».

Le projet de règlement numéro 2024-399 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l'autorisation d'un logement complémentaire à un usage principal en affectation industrielle sur le territoire de la municipalité Grand-Remous » est déposé et présenté aux membres du Conseil par Madame la Préfète Chantal Lamarche, pour adoption à une séance ultérieure.

2024-R-AG308

Autorisation de signature – Convention d'aide financière avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) visant un soutien financier pour la mise à jour du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG)

Considérant que le gouvernement du Québec a publié les nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) le 30 mai 2024, répondant ainsi aux engagements pris dans la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire et dans son plan de mise en œuvre (PMO) 2023-2027.

Considérant que selon le plan de mise en œuvre, une aide financière sur trois ans est offerte afin de soutenir les MRC dans leurs démarches de mise à jour de leur schéma d'aménagement et de développement visant à répondre aux nouvelles OGAT;

Considérant que l'aide financière disponible représente une somme annuelle maximale de 69 306 \$ sur trois ans, pour un maximum de 207 918 \$ par MRC;

Considérant que la MRCVG désire se prévaloir de cette aide financière dans le cadre de l'exercice à venir de concordance de son schéma d'aménagement et de développement avec les nouvelles OGAT;

En conséquence, monsieur le conseiller Roch Carpentier, appuyé par monsieur le conseiller Laurent Fortin, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Mme Joanie Courchaine, directrice générale, à signer la convention d'aide financière avec le MAMH et tout autre document relatif au besoin.

ADOPTÉE

2024-R-AG309

Autorisation - Lancement d'un appel d'offres pour la confection d'un site web de la MRCVG - FRR Volet 3

Considérant qu'il y a lieu de refondre le site web de la MRCVG afin de le rendre plus efficace, plus interactif et facile d'accès pour les utilisateurs;

Considérant que le site web actuel est désuet et ne permet pas de nouvelles mises à jour;

Considérant que le site web actuel ne répond plus aux besoins des différents services de la MRCVG;

En conséquence, monsieur le conseiller Mathieu Caron, appuyé par monsieur le conseiller Neil Gagnon, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres pour la confection d'un site web MRCVG, dans le cadre du FRR Volet 3.

ADOPTÉE

2024-R-AG310

Autorisation de signature – Reddition de compte dans le cadre du FRR-1 2021-002118 – amélioration de deux structures d'accueil et de repos sur la véloroute des Draveurs

Considérant la convention d'aide financière entre la MRC et le ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH) dans le cadre du FRR 1 – projet 2021-002118;

Considérant que la MRC a produit la reddition de compte pour donner suite à la réalisation des travaux comme convenu à la convention d'aire financière;

En conséquence, madame la conseillère Julie Jolivette, appuyée par monsieur le conseiller Robert Bergeron, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Mme Joanie Courchaine, directrice générale, à signer la reddition de compte de la convention d'aide financière du FRR 1 2021-002118 avec le MAMH et tout autre document relatif au besoin.

ADOPTÉE

VARIA POUR INFORMATION

PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

CLÔTURE DE LA SÉANCE

2024-R-AG311

Clôture de la séance

Monsieur le conseiller Nicolas Malette propose et il est résolu de clôturer la présente séance, il est présentement 18 h 20.

ADOPTÉE

Chantal Lamarche
Préfète

Joanie Courchaine
Directrice générale
Greffière trésorière

Je, Chantal Lamarche, préfète, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.